

LE FLAMBEAU

ABONNEMENTS :
Un an... 6 fr.
Chèque postal :
TREGUER Rennes 10.040

**Organe mensuel
de Libre Pensée**



**d'Education
et de Combat**

Adresser tout ce qui concerne
le journal à Jean TRÉGUER
Maison du Peuple, Brest.

BRETAGNE - MAINE - ANJOU - VENDÉE - TOURAINÉ - NORMANDIE

POUR NOS ENFANTS

L'ÉGLISE OU LA LAIQUE ?

Sous une étiquette différente, ces deux écoles enseignent une morale qui tend à l'asservissement. Si la première forme est plus brutale, la seconde n'en est pas moins efficace. L'enfant n'appartient à aucune église, à aucune école ; il s'appartient tout d'abord à lui-même. Mais, dès le berceau, les vampires capitalistes, sous le couvert de religion ou de démocratie, marquent leur petite proie et se l'approprient déjà. Prêtres et gouvernants sont à leur service. Heureux d'avoir sauvé leur progéniture du dogme religieux, les parents ne voient pas qu'ils l'enlèvent dans l'étouffoir laïque. Il n'y a d'ailleurs pas d'autre choix. Nos bourgeois ont bien fait les choses ! Dans un sens comme dans l'autre, ils demeureront les maîtres et l'enfant sera préparé à accepter cette tutelle.

La morale religieuse a son fondement sur la crainte ; c'est par la crainte que le prêtre mène les petits. On leur parle bien peu du paradis. C'est que l'enfant veut des récompenses immédiates, et ce n'est pas le seul espoir trop lointain et problématique du paradis qui le retiendrait sous le joug de la prêtraille. Son paradis à lui est sur la terre : dans la rue, à la campagne, en plein air... Ses besoins immédiats satisfaits, l'enfant n'en demande pas plus, car les besoins mystiques ne commencent à naître qu'à la crise de puberté. Mais rien de plus facile que de faire peur à un enfant. Cette peur se transforme vite en terreur même, et l'on sait que la crainte ligote et met entrave à toute personnalité. Nous ne nous étendrons pas sur le danger qu'il y a à faire peur aux jeunes enfants. Notons seulement que nos curés commettent un véritable crime, vis-à-vis de l'enfance, en développant devant les petits, avec des images aussi hideuses que terribles, les affres de l'enfer.

C'est par l'enfer, plus que par Dieu que les religieux atrophient d'abord le cerveau des petits.

On n'a peur que de ce qu'on ne comprend pas. Inutile d'essayer de comprendre les enseignements religieux. Le mystère n'est-il pas là pour barrer le chemin aux jeunes cerveaux dont les questions deviendraient gênantes ?

La fâste et les dorures impressionnent l'enfant. Aussi, le prêtre, dans ses différents affubliaux est-il proptice à le dominer. Car si les couleurs retiennent l'enfant, ce noir de charbon l'écrase. Et le prêtre, par son allure tantôt mielleuse, tantôt mystérieuse et dure, lui apparaît comme un surhomme qui personnalise, ou ce bon Dieu qu'il est incapable de saisir puisque le concept n'est pas à sa portée, ou ce diable chargé de le châtier. L'enfant craint certainement le prêtre plus qu'il ne l'aime.

L'église, avec ses décors, ses vitraux, ses voûtes où tout se perd — regards et voix — cette résonance qui ajoute un timbre mystérieux à la voix du prêtre, est bien faite pour annihilier l'enfant qui, perdu dans ces lieux, se trouve pétrifié... Et là, dans ce coin sombre, ce mystérieux cachot qui l'attend : le confessionnal ! distributeur automatique de châliments.

Pauvres petits êtres, que d'épées suspendues au-dessus de leurs têtes ! que de tourments en prévision ! Agenez-vous quand même ; prenez de l'eau bénite ; courbez toujours l'échine et baissez la tête. « L'habitude est une seconde nature » surtout dans un tel cadre de sorciers. « Fais le bien, tu ne seras pas châtié, accepte tous les jougs et tu ne seras pas puni. » Principes honteux qui ne peuvent éveiller en l'enfant aucun

sens moral, mais préparent des esclaves abêtis, plongés dans l'ignorance.

La morale laïque est basée sur le principe d'autorité. Respecte tes supérieurs, respecte ton maître, respecte !... Respecte Dieu même — car n'y a-t-il pas dans les programmes et livres de morale laïque ce chapitre des « Devoirs envers Dieu » ? — On dirait, en feuilletant quelques-uns de ces livres, que l'enfant n'a aucun droit, qu'il n'a que des devoirs. Et, en effet, il n'a même pas le droit d'affirmer sa petite personnalité. Tout n'est que défenses pour lui. Sous forme de maximes, on lui défend tantôt ceci, tantôt cela, mais on lui défend toujours et on ne l'autorise jamais !... La punition est là toute prête. Ses actes seront souvent incompriis, rarement analysés, et il n'a qu'à obéir strictement à la loi morale qui lui est tracée. C'est pour lui apprendre que, plus tard, les tribunaux l'attendront et le puniront de la même façon. La privation de récréation ou de sortie est là : qu'il comprenne donc qu'il n'est pas libre et que, plus tard, le cachot ou la prison l'attendront s'il ne se conduit pas en honnête citoyen.

Ah, cette formule ! « L'honnête citoyen — l'honnête homme », que représente-t-elle ?

Qu'est-ce que l'honnête homme aux yeux de cette morale d'Etat ?... Celui qui s'avilit devant ceux qu'on lui a désignés comme Maîtres ; celui qui sait mutiler sa personnalité ; celui qui sait arriver aux postes de choix en passant sur le dos des autres.

D'ailleurs, l'enfant est bien préparé à accepter cela. En classe, n'y a-t-il pas toujours des premiers et des derniers ? N'est-il pas naturel qu'il en soit de même dans la vie ! Mais le maître, qui classe ainsi ses élèves, ne se rend-il pas compte des injustices flagrantes qu'il commet forcément. Pourquoi classe-t-il toujours « dernier », ce pauvre petit mal nourri qui fait effort pour comprendre et travailler, souvent tard le soir, à la lueur d'une lampe fumeuse, dans un taudis où il grelotte ? Il a pourtant bien plus de mérite que cet autre « premier », mieux nourri, qui trouvera, le soir, un père dont les loisirs lui permettront de le guider dans ses recherches, ou qui aura les moyens de lui payer une leçon particulière...

Dehors, les oiseaux chantent, les feuilles poussent, les fleurs s'ouvrent, la nature s'éveille, c'est la Vie !... C'est là que l'enfant voudrait être. Non ! Reste en classe ; courbe l'échine sur tes cahiers et tes livres déformés ! La Nature est sans doute trop riche en enseignement vrai pour toi. Croise les bras ! Travaille enfermé entre les barreaux des programmes rigides et artificiels, découpés spécialement en tranches pour toi. Contente-toi de cette maigre pâture livresque, étouffé entre quatre murs austères blanchis à la chaux, fatigué sur ton banc mal construit pour toi et duquel tu ne dois pas sortir. Joue, mais très peu, dans la cour de cette école-caserne. Un maître a encore l'œil sur toi. Un maître, alors que cet homme devrait être un grand camarade participant à tes jeux.

« Fais le bien, tu sera récompensé ; courbe-toi et flatte tes supérieurs, tu auras la meilleure place ».

Sont-ce ces deux morales qui nous feront l'enfant meilleur ? Ces deux morales qui nous donnent des esclaves et des arrivistes hypocrites ? Non ! Il y a mieux, il y a notre morale : la Morale de la Vie, que nous essayerons d'ébaucher dans un prochain article.

LE LIVRE D'OR DES CURES

MORALE CHRÉTIENNE :

Laissez venir à nous
les petits enfants !

Un prêtre arrêté en Italie pour avoir assassiné 5 fillettes

Rome, 25 juin. — On vient d'arrêter, à Cosenza, le prêtre espagnol Richard Gill, accusé d'avoir assassiné, dans d'odieuses conditions, cinq fillettes à Rome. Ces forfaits, qui produisirent une grande émotion dans toute l'Italie, furent commis en quatre ans. Plusieurs individus soupçonnés par la police furent arrêtés, mais leur innocence fut démontrée. Récemment, les juges ont acquitté un certain Gerlimon, en qui la mère d'une des victimes voyait l'assassin de sa fille. Gill fut arrêté et conduit à Rome au moment où il allait s'emparer d'une fillette de 4 ans. — *Fournier*

Un curé est condamné pour attentat à la pudeur

Reims, 19 juillet. — L'abbé Nicolas Decoussy, âgé de 47 ans, curé de la paroisse des Grandes Côtes, a été condamné, par la Cour d'assises de la Marne, à deux années de prison pour attentat à la pudeur. — *L'Humanité* du 19.

Souscription du "Flambeau"

- Louis Ménard, Pont-de-Cé : 4 fr. ;
- Gavard Peepo, Paris : 5 fr. ; René Lochu, Brest : 2 fr. ; Louis Prigent, Brest : 2 fr. ;
- Pirou, Goncarneau : 3 fr. ; Louis Vallée, Rennes : 4 fr. ; Banneau, Tours : 0 fr. 50 ;
- René Martin, Brest : 2 fr. ; Un vieux libre-penseur Rochelais : 6 fr. ; H. Mignon, Marqu'en-Bareuil : 6 fr. ; C. G. T. S. R. Lyon : 100 fr. ; H. Valéro, Lyon : 13 fr. ;
- U. H., La Rochelle : 10 fr. ; R. Barbet, Amiens : 10 fr. ; G. Lefebvre, Amiens : 4 fr. ; Théâtre du Peuple, Amiens : 100 fr. ;
- L. Gatinais, Paris : 4 fr. ; V. Spielman, Alger : 10 fr. ; Thi. Philii, Labonne, Henri Ernest (Paris) : 25 fr. ; Gaston Reille (Lot-et-Garonne) : 4 fr. ; René Lochu, Brest : 5 fr. ; Y. Mérou, 5 fr. ; L. L... Brest : 10 fr. ; J. Le Gall, Brest : 5 fr. ; Th. Mérou, Brest : 6 fr. ; B... Lorient : 9 fr. ;
- A. Le Lann, Brest : 5 fr. ; Le Quéré, Brest : 2 fr. ; P. Le Lay, Brest : 0 fr. 50 ; Anonyme, Brest : 5 fr. ; Louis Prigent, Brest : 5 fr. ; M. Cessou, Brest : 5 fr. ; H. Prigent, Brest : 5 fr. ; J. Le Drenn, Brest : 5 fr. ;
- J. Tréguer, Brest : 5 fr. ; Alexandre, Brest : 5 fr. ; Petit-Pierre, Brest : 0 fr. 50 ; Pierre, Brest : 0 fr. 50 ; Un laïque, Brest : 2 fr. 50 ;
- Petit-Louis, Brest : 1 fr. ; Eugène, Brest : 1 fr. ; Paul, Brest : 5 fr. ; Un jeune, L. P., Brest : 1 fr. ; Un drôle de bougre, Brest : 2 fr.

(A suivre)

A notre grand regret, les amis du Flambeau n'ont pas répondu, comme il convenait à notre appel.

Non seulement la dette n'est pas convertie complètement, mais encore nous est-il absolument impossible de faire de la publicité par affiches et tracts partout où notre journal devrait pénétrer.

Pour la DERNIÈRE FOIS, nous rappelons à tous les lecteurs que si, ce mois-ci, chacun n'a pas compris son devoir en envoyant son obole, nous serons dans l'obligation matérielle d'arrêter la publication du journal.

Par leur indifférence, les libres-penseurs auront détruit l'arme qu'ils avaient entre les mains, et, surtout, aidé les hommes noirs à nous étrangler ! Libres penseurs, vous avez la parole !

Comme Christ, la dolente personification de l'esclavage antique, les hommes, les femmes, les enfants du Proletariat gravissent péniblement le dur calvaire de la douleur.

Paul LAFARGUE.

HISTOIRE DES PAPES

GRÉGOIRE VI

Jean Grätien, prêtre romain, possesseur d'une grosse fortune, offrit aux trois papes qui régnaient alors dans Rome Benoît IX, Silvestre III, Jean XX, et qui avaient mis le trône apostolique aux enchères, la plus forte somme. Le marché fut conclu sur l'autel même de la basilique, et Jean Grätien fut consacré, par ses prédécesseurs, sous le nom de Grégoire VI.

Plusieurs écrivains ecclésiastiques, nous dit M. Lachâtre, ont osé glorifier ce prêtre indigne, pour ce fait qu'il avait renversé cette monstrueuse trinité ; et, s'il plut au moine Glaber d'exalter les vertus et la piété de Grégoire, le mobile de sa conduite n'était nullement dans l'esprit de la doctrine apostolique, mais dans le désir insensé de posséder la tiare.

Grätien fut assez fin pour comprendre que, durant les premiers temps de son règne, il devait afficher une grande hypocrisie pour effacer le scandale de son élection. Il gouverna l'Eglise avec quelque apparence de modération, puis, se sentant maître de Rome, il joignit la cruauté à l'avarice. Il fit périr, dans les supplices les plus atroces, les citoyens dont l'opulence l'offusquait et razzia tous leurs biens. Par ses rapines, il combla le vide de ses coffres provenant de l'achat de la tiare pontificale.

L'Italie, ruinée par ses papes, connut d'autres calamités. Les routes étaient infestées de voleurs ; les pèlerins, pour traverser les provinces, étaient obligés de se réunir en grandes troupes. Les villes étaient peuplées d'assassins qui égorgaient jusque sur les autels et enlevaient de vive force les offrandes déposées sur les tombeaux des apôtres.

L'impudique Grégoire voulut mettre fin à ces vols et massacres — qui diminuaient ses bénéfices — et publia un décret défendant de toucher aux biens de l'Eglise.

Sa bulle n'ayant amené aucun résultat favorable, il excommunia sans répit, en série pourrait-on dire. Le résultat fut encore contraire, car il naquit une grande fureur chez les voleurs et les assassins. La horde s'assembla autour du palais pontifical, menaçant de mort Grégoire.

Le pape fit donner ses troupes qui refoulèrent les assaillants jusque dans la basilique de St-Pierre et en fit un véritable massacre.

Ces formidables et sanglantes hécatombes n'eurent pas l'approbation de tout le haut clergé, non en tant que massacres, mais parce que jaloux de la puissance de Grégoire VI, et il refusa d'obéir plus longtemps au pape. Les cardinaux et les prélats d'Italie portèrent plainte à l'empereur Henri Le Noir, qui convoqua un Concile pour juger le trop fameux pontife.

Grégoire VI fut convaincu d'avoir acheté le trône apostolique et fut condamné à se dépouiller des ornements sacerdotaux. Il régna vingt mois.

Hors de l'Eglise, point de salut ! Ainsi clame chaque prédicateur, à tout sermon, voulant attirer l'attention des foules sur la puissance de l'Eglise.

A en croire les catholiques, leur religion serait basée sur une morale sainte, pure, rigide. Que n'en est-il et que n'en fut-il ainsi !

Mais l'histoire nous apporte de terribles vérités. L'Eglise apostolique et romaine, au lieu de reposer sur une morale sainte et pure, fut secouée des passions les plus monstrueuses.

Toute sa lignée de papes aux insatiables ambitions, qui commandèrent au monde, constitue près de vingt siècles de fanatisme et de malheurs.

L'historien Maurice Lachâtre peut dire d'eux, dans son préambule à son « Histoire des Papes » :

« Les papes, monstres plus lâches, plus farouches que ceux de l'antique Rome et Byzance, assis sur la chaire pontificale, ceints d'un triple diadème d'orgueil, d'hypocrisie, de fanatisme, entourés d'assassins, d'empoisonneurs, de courtisans, se livraient à toutes les débâches et insultaient aux malheurs publics ».

Catholiques, telles sont les bases de morale de l'Eglise romaine !

Jeanne LÈGRE.

Le 22 Août 1928 commémoreons partout la mort de SACCO & VANZETTI

Le Comité SACCO-VANZETTI, de Boston, lance un appel à tous les peuples, pour qu'ils aient à se souvenir de l'ignoble ASSASSINAT. Il faut connaître que la nuit du 22 août verra un imposant meeting à Boston.

Un groupe d'hommes politiques américains a entrepris la publication de toutes les pièces et rapports du procès, en 6 volumes de 1.000 pages chacun, dont le premier a paru en mai dernier, à New-York, chez l'éditeur Henri Holt et Cie.

Les corps de SACCO et de VANZETTI, assassinés par une ploutocratie aussi féroce que lâche, sous le masque de la loi et de la religion, ont cessé de souffrir, mais ce qui faisait avant tout leur essence se propage avec plus d'ampleur.

N'oubliez pas le 22 AOUT, premier anniversaire du meurtre de SACCO et VANZETTI, de manifester votre réprobation de l'injustice bourgeoise qui infligea à ces deux innocents un long et douloureux martyre !

La France, Terre de Liberté et de Justice!!

Mensonge! Odeux mensonge!
Liberté! quand nos prisons sont pleines, quand le bâillon ferme la bouche des penseurs libres! Liberté, quand tout un peuple subit la loi du plus fort! Liberté, quand la multitude, traînant sa misère, crève à la peine! Liberté, liberté? Allons donc!

Justice, quand vos lois sont impitoyables aux faibles, aux déshérités, et douces, paternelles, aux grands, aux puissants! Justice, quand toutes les charges écrasantes résultant de l'horrible guerre pèsent uniquement sur la classe ouvrière! Justice, quand, pour peser le châtiment des grands voleurs et des grands criminels, vos balances sont truquées et vos poids sont faux!

Liberté! Justice!
Ouvrez donc toutes grandes les geôles de la République!
Rendez à la vie *Taullèle* qui étouffe la centrale de Melun, pour s'être courageusement dressé devant l'odieuse brutalité des flics envers des travailleurs, le 1^{er} Mai 1922.

Rendez à leur famille et à la liberté *Ascaso* et *Durati*, enfermés à la prison de Lyon pour n'avoir commis d'autre délit que d'être des anarchistes révolutionnaires et d'avoir revendiqué hautement leur idéal.

Relâchez donc *Chapin*, condamné pour une lettre taxée injurieuse, adressée à un procureur de la République, lettre non reçue par le public, et aux termes véritablement bénins. *Chapin*, victime de la haine des prêtres aux injonctions desquels des juges... républicains ont obéi.

Et *Chauvé*, l'objet de conscience, qui n'a pas voulu tuer, est-ce un nom de votre Liberté, de votre Justice, qu'il réfléchit à l'ombre des cachots?

Et *Louis Vial*, ce pacifiste qui eut le courage de s'évader des tranchées, durant la grande guerre, et de vivre à Lyon, en homme libre, donnant asile à d'autres déserteurs. Finalement condamné, par une cour d'assises, à 8 ans de travaux forcés, pour un vol qualifié qu'il n'a pas commis, puis, par un conseil de guerre, à 10 ans de la même peine, pour désertion. *Vial*, l'innocent, l'ancien compagnon de *Djeudonné* au bagne, allez-vous, malgré toutes les preuves de sa non-culpabilité, le condamner à une mort certaine?

Et *Pavan*, le mutilé de par la férocité des bandes fascistes, dont votre République a osé demander l'extradition à la Suisse, pour avoir exécuté, en un geste compréhensible, le mouchard fasciste *Savorelli*. Vos jurés, au nom de la Justice, vont-ils le livrer aux bêtes féroces de *Mussolini*?

Et les bagnes d'Afrique? Continuez-vous, au nom de la Liberté et de la Justice, à couvrir les crimes des sergents-bourreaux, brutes innombrables gavées d'alcool, commis sur des malheureuses victimes de votre militarisme, et dont les râles d'agonie parviennent souvent jusqu'à la métropole!

Dans votre *Cayenne*, combien d'innocents?

C'est au nom, sans doute, de la Liberté et de la Justice, que les prisons détiennent tant de prisonniers politiques! C'est toujours au nom de la Liberté et de la Justice qu'il y a tant d'exilés?

Peut-être, à une autre époque, mérita-t-elle, cette France, cette considération de Terre de Liberté et de Justice, grâce au sacrifice sublime du peuple.

Mais les matras veulent oublier. L'heure est à la violence et, de toutes leurs forces, ils écrasent la masse.

La France, comme toutes les nations, n'est plus qu'un pays inhospitalier, où Liberté et Justice ne subsistent qu'à l'état de souvenir.

Marius LE RENNOIT.

Tribune de la Libre-Pensée

Nous recevons de la Fédération des Libres-Penseurs de France et des Colonies, l'avis de la tenue de son Congrès national annuel, qui se tiendra à Reims, du 12 au 15 août 1928.

Un appel est lancé à tous les libres-penseurs, adhérents ou non à la Fédération Nationale.

Un cri d'alarme est jeté par la Commission exécutive, contre le retour des Congrès, retour qui sera soutenu par la droite à la Chambre et par certains « saxons » de gauche.

L'ordre du jour du Congrès comporte :
1^o Rapport moral et financier ;
2^o Election de la nouvelle Commission exécutive ;
3^o Divers ;
Partie d'intérêt général :

1^o La Religion est-elle une affaire privée?

2^o a) L'Eglise et la Paix ; b) la guerre hors la loi ;

3^o De la main-mise et de l'exploitation publique par la « grande presse capitaliste » ;

4^o Vœux et propositions divers.

Les IGNORANTINS et L'IGNORANTISME

Nous reproduisons ci-dessous un des deux articles — Ignorantisme sera inséré dans notre prochain numéro — qui ont paru dans l'Encyclopédie Anarchiste (1). Il renseignera nos camarades particulièrement sur l'origine des ignorantins, qui est fort controversée aujourd'hui, et sur la besogne souterraine que ces maléfiques personnages ont toujours poursuivie et poursuivent encore.

Les cléricaux cherchent à soutenir, dans leurs polémiques, que le qualificatif d'ignorantin a été inventé « comme une injure », par leurs ennemis. Ils ne voient pas, dans leur aveuglement, qu'ils s'injurient ainsi eux-mêmes, car le mot est bien à eux, comme la chose. C'est ce qu'on verra dans cet article où il est montré comment les ignorantins ont été et sont toujours les hommes de l'ignorantisme.

La fonction a créé l'organe. La nécessité, pour l'Eglise, d'abrutir le peuple, lui a fait recruter et fabriquer des ignorantins. Si les ignorantins sont plus spécialement de pauvres crétiens qui opèrent dans l'enseignement primaire catholique, l'ignorantisme est une meilleure qui règne à tous les degrés du savoir, et les ignorantins de Sorbonne ne sont pas les moins maléfiques.

IGNORANTIN

CET adjectif est celui que s'étaient donné eux-mêmes, les frères de la charité, dont l'ordre fut fondé en 1495 par le Portugais Jean de Dieu, et introduit en France, en 1601, par Marie de Médicis. Une chronique de 1604, citée par l'*Internationale* du 25 Juillet 1864, signalait leur présence à Paris en ces termes : « Dans le faubourg Saint-Germain-des-Prés, se sont établis les *Frères Ignorantins*, autrement dit de *Saint Jean*, lesquels sont très savants et remèdes de toutes maladies ; ils s'appellent ainsi par une façon de modestie, et ne cherchent pas les disputes de paroles. »

L'ordre des frères de charité, ou frères ignorantins, avait été créé pour secourir les malades pauvres ; c'est encore, aujourd'hui, le but de ses institutions, connues sous le titre d'*Ouvrages de Saint Jean de Dieu*. Par la suite, ces frères s'occupèrent de l'éducation des enfants pauvres. (Dictionnaires *Bescherelle* et *Littré*.)

Le Dictionnaire de l'Académie française désigne, sous le qualificatif de frères ignorantins, ceux de la congrégation de *Saint Yon* ou des frères des écoles chrétiennes, qui fut fondée par J. B. de la Salle, chanoine de l'église de Reims. Antérieurement à cette fondation, le père Barré, ministre, avait institué la communauté des frères et sœurs des écoles chrétiennes, et charitables de l'Enfant Jésus, pour donner l'instruction gratuite aux enfants pauvres. J. B. de la Salle s'était d'abord occupé des rapports de ces frères et sœurs avec les enfants pauvres et avait contribué à faire ouvrir des écoles. En 1679, il fonda la maison qui devait former des maîtres pour ces écoles. Les élèves de cette maison prirent, en 1684, le titre et le costume des frères des écoles chrétiennes ; en même temps, ils firent vœu de chasteté. M. Vollet a remarqué à ce sujet, dans la *Grande Encyclopédie*, que : « cet institut est peut-être, de toutes les congrégations religieuses, celle qui a payé la rançon du vœu de chasteté par les plus nombreuses condamnations pour attentats aux mœurs. Quelques-unes de ces condamnations, comme celle du frère Léotade (viol et assassinat de Cécile Combelte) appartiennent à l'histoire des Causes Célèbres ». L'affaire du frère Flamandien n'est pas moins célèbre, et tous les jours la chronique scandaleuse nous apporte de nouveaux échos de cette aberration appelée « vœu de chasteté » chez ceux qui ont eu l'inconscience ou l'hypocrisie de le prononcer. Une récente communication de la Fédération des Libres Penseurs a fait

(1) L'*Encyclopédie Anarchiste*, qui est actuellement à son 21^e fascicule de 48 pages et qui va former bientôt son deuxième volume, est publiée sous la direction de Sébastien Faure.

Elle est une œuvre unique dans la collection des ouvrages encyclopédiques en ce qu'elle apporte le point de vue de la plus complète liberté d'esprit, par sa collaboration nombreuse et variée, venue de tous les milieux anarchistes ou simplement libres-penseurs.

L'*Encyclopédie Anarchiste* n'a pas la prétention d'être un ouvrage réunissant toutes les connaissances humaines. Aucun ouvrage ne peut avoir, aujourd'hui, cette prétention, en raison de la multiplicité et de l'étendue de ces connaissances acquises par le travail persévérant de l'esprit humain, malgré tous les obstacles soulevés par ses ennemis. Mais cette *Encyclopédie* apporte le point de vue anarchiste sur toutes les questions. C'est en cela qu'elle est unique et qu'elle demeure une œuvre vivante et féconde pour le bien de tous les hommes voulant s'éclairer.

L'*Encyclopédie Anarchiste* n'a que des abonnés. L'abonnement est de prix modeste, vu l'importance de l'ouvrage. On s'abonne pour 180 fr. et l'on reçoit immédiatement les 21 fascicules déjà parus. Ajouter 90 fr. pour recevoir les volumes reliés. Facilités de paiements. S'adresser à l'Administration de l'*Encyclopédie Anarchiste*, 55, rue Pixérécour, Paris (20^e). Compte postal n° 733-91, Paris.

IGNORANTINS

connaître qu'en une seule année, des religieux de tous ordres, parmi lesquels tant de maîtres-fourbes orient à l'immoralité de l'école sans Dieu, ont été condamnés à 142 ans de travaux forcés pour des actes de nature. Et on ne parle pas de tous ceux qui demeurent impunis, grâce au silence de leurs victimes ou aux complaisances de leurs supérieurs et de magistrats « bien pensants ».

D'une façon générale, avant la Révolution, le qualificatif d'ignorantins était donné à tous les membres des congrégations s'occupant de l'éducation des enfants pauvres et tenant des écoles élémentaires, congrégations qui étaient celles de *Saint Jean de Dieu*, de *Saint Yon*, de l'*Enfant Jésus* et aussi celle des *Sœurs de la Miséricorde*.

Tout cela est d'autant plus utile à connaître qu'aujourd'hui, avec cette bonne foi qui les caractérise, les polémistes cléricaux des *Croix*, des *Pèlerin* et autres journaux prétendent que le mot ignorantin est une injure inventée par les laïques pour discréditer l'enseignement des écoles chrétiennes.

Ce mot, en dehors du monde religieux, eut toujours un sens péjoratif à l'égard des frères. Ce n'était pas sans raison. L'Eglise, qui sait si remarquablement discerner les intelligences et les employer, ne se servit jamais, dans les humbles fonctions de précepteurs du peuple, de ses élèves les plus brillants. Les frères représentent le prolétariat dans la hiérarchie ecclésiastique. Recrutés dans les classes ouvrière et paysanne, chargés de donner aux enfants de ces classes aussi peu d'instruction que possible, il n'était pas nécessaire qu'ils en eussent beaucoup eux-mêmes ; il fallait même qu'ils n'en eussent pas pour ne pas être tentés d'en trop donner.

C'est ce principe, dans le choix, jadis, des éducateurs ignorantins, qu'on retrouve aujourd'hui à la base de l'inconcevable incurie législative et administrative qui abandonne ce qu'on appelle « l'enseignement libre » aux plus incroyables directions et le laisse sans contrôle. L'enseignement public ne peut être donné que par des maîtres offrant des garanties rigoureuses de savoir et de moralité ; mais, grâce à une loi du 21 juin 1865, reliquat de la loi Falloux de 1850, n'importe qui peut ouvrir en France une école privée et y donner l'enseignement libre. Il n'est pas nécessaire d'avoir des diplômes ; il est encore moins nécessaire d'avoir un casier judiciaire net. Un scandale qui s'est produit, après bien d'autres, en 1926, a révélé qu'une de ces écoles était dirigée par un individu n'ayant même pas un certificat d'études primaires ! Toutes ses connaissances pédagogiques étaient dans le maniement d'une trique dont il usait sur le dos de ses élèves terrorisés. Il avait, parmi son personnel enseignant, un commissaire de police révoqué qui avait subi neuf condamnations pour escroqueries !... On entend d'ici les protestations des vertueuses personnes qui crient à l'immoralité de l'école laïque si on découvre jamais, dans le personnel des instituteurs publics, un personnage de cette envergure, ou de celle de ces religieux qui enseignent le catéchisme selon les pratiques du marquis de Sade.

L'organisation de l'enseignement libre est celle de l'enseignement ignorantin. Elle persiste dans la loi et dans les mœurs, grâce aux complaisances qu'on retrouve dans tous les régimes pour la conservation de ce qui fait œuvre d'empoisonnement public et entretient ce qu'un ministre, M. Herriot, a appelé « le mensonge immanent des sociétés ». Les livres employés dans les écoles privées ne sont pas plus contrôlés que la science et la moralité des professeurs. « Ils sont bourrés d'erreurs grossières incroyables », écrit *Emile Glay*. « Marchands de soupe », comme on a qualifié avec mépris les directeurs de ces « boîtes », et entrepreneurs d'ignorantisme, (voir ce mot) : voilà ce que sont la plupart des dirigeants d'établissement d'enseignement libre. Certains sont, de plus, des bourreaux et des corrupteurs de l'enfance. *Alphonse Daudet* n'a rien exagéré lorsqu'il a dépeint, dans *Jack*, la « Pension Moronval », de même *Octave Mirbeau* montrant, dans *Sébastien Roch*, l'œuvre de perversion des jésuites.

Sous la Restauration, au lendemain de la Révolution qui avait, malgré tout, apporté certaines lumières dans les esprits, le système ignorantin devait paraître, aussi suranné que les pompes de l'ancien régime qu'on cherchait à rétablir. Le père *Loriquet*, qui identifiait ce système et prétendait escamoter au profit des rois toute la période révolutionnaire et napoléonienne, n'a laissé que le souvenir d'un historien ridicule. On

cherche bien vainement à le réhabiliter aujourd'hui parmi les ignorantins d'*Action Française*. Les libéraux de la Restauration raillèrent les ignorantins en attaquant l'obscurantisme. Béranger ne leur ménagea pas les sarcasmes :

C'est nous qui fessons,
Et qui refessons
Les jolis petits, les jolis garçons.

faisait-il chanter aux *Révérands pères* qui voulaient ramener l'école sous la férule d'Escobar. S'ils n'avaient fait que fesser les jolis garçons, il n'y aurait eu que demi-mal.

M. Dupanloup disait plus tard, constatant ainsi la qualité d'ignorantins que se donnaient les frères : « Qui ne se souvient encore aujourd'hui du dédain avec lequel on parlait autrefois des écoles chrétiennes et des frères ignorantins ? » Il disait cela lorsque l'Eglise, réduite à réclamer, pour elle, la liberté qu'elle avait refusée aux autres, avait été obligée de s'adapter à des méthodes plus modernes que l'ignorantisme moyen-âgeux dans lequel elle s'était si longtemps tenue en enseignant des sottises périmées depuis des siècles. Mais elle n'avait fait que jeter du lest et *Victor Hugo* ne se trompait pas lorsque, combattant le projet de cette loi Falloux, dont les effets se font encore sentir aujourd'hui, il disait, dans une énergique protestation contre le parti clérical : « C'est un vieux parti qui a des états de service. C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux : l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au-delà du missel et qui veut cloître la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. Il s'est opposé à tout. Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là, devant vos yeux, à votre disposition, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures ! »

Si les religieux ignorantins ne sont plus toujours des ignorantins, il demeure dans leurs fonctions d'enseigner l'erreur qui est pire que l'ignorance, et de pratiquer la méthode la plus détestable de l'ignorance qui est l'ignorantisme. Ils sont ceux dont il est dit dans l'Evangile « qu'ils possèdent la clef de la connaissance mais, incapables de l'employer eux-mêmes, ils interdisent aux autres de s'en servir, bien qu'elle permettrait peut-être d'ouvrir la porte du royaume de Dieu. » Les hommes enclins à la liberté peuvent demeurer dans leurs rangs ; les Renan, les Loisy, des centaines d'autres ont dû se séparer d'eux.

Il y a donc toujours eu et il y aura toujours un rapport très étroit entre la qualité de ces hommes et leur enseignement. Aussi, le qualificatif d'ignorantins ne leur sera t-il jamais appliqué dans un sens trop péjoratif. Ils sont les instruments de l'obscurantisme qui, de tout temps, a entravé le progrès humain. L'ignorantisme est de la famille des *obscurants*, des *obscurantistes*, des *obscurantistes*. Les ignorantins sont parmi « les obscurants qui veulent abrutir le peuple » (Fourier)

Edouard ROTHEN.

LEUR LOGIQUE

Moralistes égoïstes, stériles calibataires ;
Clément à tous échos : « Croissez, multipliez ! »
Ces adorateurs du ciel, trop amis de la terre...
A leur bête théorie ne veulent suppléer.

Ces déistes fervents, apostolats de bonté,
Se prennent à hurler, devant la fille mère :
« Elle est damnée, maudite et pour avoir fauté (?)
Qu'on l'écrase ! qu'on lui jette des pierres. »

Il fut un Saint par eux renié, quoique clairvoyant,
Disant qu'un bon curé devait être châté !
Cela on le comprend sans être très savant,
Abstinent, ils le sont, « dans les jupes empâtées. »

O ! Corbentux prolifiques qui, dans les couches d'autrui,
Philosophiez à plaisir, montrant le bon exemple.
Combien, d'innocentes vierges, avez-vous flétries ?
Mais que ne feriez-vous pas pour fortifier vos temples.

Joseph LE FOULER.

ERRATA. — Dans le dernier numéro de *Flambeau*, dans l'article « Colonisateurs », parlant du livre de V. Spielmann : « Les Grands Domaines Nord-Africains », comment on colonise, j'annonçais par erreur le prix de ce volume comme étant de 10 fr. V. Spielmann, lui-même, nous écrit, en nous demandant de bien vouloir rectifier. Le prix de cet ouvrage du plus haut intérêt est de 7 fr. franco, et 6 fr. pour les groupements d'avant-garde.

En vente : 6, rue Pirette, Alger, ou aux éditions du Trait-d'Union, villa Francisco Ferrer, avenue du Frais Vallon, Alger.

DANS LES COLONIES

Lois Protectrices !...

Les militants d'avant-garde n'ont jamais cessé d'élever de véhémentes protestations contre les procédés employés dans les colonies à l'égard des malheureuses populations indigènes, tant par les Administrations que par les colons eux-mêmes. Déjà, nous avons signalé à nos lecteurs le livre de *Victor Spielmann*, sur les agissements des colonisateurs dans l'Afrique du Nord.

Voilà aussi qu'a paru, dans le *Quotidien* du 17 juin, un article de *François Dupas* : « Les indigènes de nos colonies doivent être protégés », dans lequel l'auteur met en relief les propos du général *Génie*, propos fort significatifs quoique modérés, et qui viennent bien à propos fortifier notre opinion.

A un certain passage, ce général peut dire : « Le colon, certes, a besoin de cette main-d'œuvre ; mais il ne faut pas qu'il exerce sur elle sa toute puissance, qu'il existe en France des lois pour la protection des travailleurs de la métropole. Ces lois, sous une forme appropriée, doivent être étendues aux travailleurs indigènes. C'est dire que l'Administration centrale a pour devoir de les protéger. »

Ainsi, c'est clair, le colon peut exercer sur l'indigène sa toute puissance. C'est le général *Génie* qui nous le rappelle et, comme il a dû passer pas mal d'années dans les colonies, c'est, nous n'en doutons pas, une voix autorisée.

Depuis longtemps fixés sur les « bienfaits » des lois « protectrices » aux travailleurs de la métropole, dont fait mention le militaire, nous attendons toujours leur application dans les vastes domaines lointains — que ce soit en A. O. F., en A. E. F., comme en A. N. — car nous savons que, dans ces endroits, les grands colons sont les maîtres, soutenus qu'ils sont par des administrations à leur dévotion.

Et les indigènes, loin d'être protégés, sont volés, maltraités, quand ce n'est pas assassinés !

Après cela, monsieur le général, pouvez-vous nous parler encore de lois... protectrices !

Le plus simple eût été d'abord de laisser vivre en paix les indigènes des colonies, au lieu de porter chez eux, par la violence, votre civilisation (?)

Trop de scandales inouïs sont venus démontrer que rien n'arrêtait les prétendus pacifistes dans leur œuvre de rapines et de mort.

Les lois, monsieur le général *Génie*, qui, dans la métropole, ne garantissent pas les travailleurs, sont des chiffons de papier pour les puissants vautours coloniaux.

Longtemps encore, sans doute, les travailleurs de race noire, brune ou jaune, subiront la loi du plus fort. Aux qui sont serrés à étouffer par l'autorité et la violence exercées par des êtres inhumains, inaccessibles à la pitié et à la douleur.

Comme leurs frères de race blanche, ils n'ont rien à attendre des lois. Leur salut est en eux et en eux seuls.

René MARTIN.

Lois républicaines et Libre-Pensée

Le Comité rennais de Libre-Pensée et d'action sociale élève sa protestation contre l'incarcération du militant libre-penseur *Joseph Chapin*.

Chacun sait que *Chapin* a été condamné à 18 mois d'emprisonnement pour avoir, dans une lettre adressée à un magistrat, écrit la phrase « grenouille de bémier » : phrase retenue comme injurieuse et qui seule constituait le délit.

Tous les hommes épris de justice ont qualifié cette peine trop excessive pour un délit « bénin ».

Il faudrait peut-être se reporter à l'Inquisition pour trouver des sentences de tribunaux aussi sévères pour un tel motif. *Chapin* était surveillé, mais ne mettant point à profit son talent de conférencier ; il n'était point inquiété.

Ayant organisé une tournée de conférences anti-religieuses, il était immédiatement incarcéré.

Nous constatons que c'est bien le propagandiste de la Libre-Pensée que, dans la personne de notre camarade, on a emprisonné.

C'est un outrage de plus porté à la liberté de penser.

Encore une fois la « Servilité légale et répressive » a joué en faveur des hommes du passé ; c'est la « dette de reconnaissance » du pouvoir bourgeois à l'égard des fabricants d'esclaves que sont les membres du clergé.

C'est un outrage à la « Raison » qui, malgré tout, demeure inébranlable au milieu des iniquités, face à l'avenir ; repoussant énergiquement le « Passé » noir des crimes, de tout le sang versé sur l'autel des dieux.

Au nom d'un dieu imaginaire, le clergé se venge de la Libre-Pensée, au profit du dieu « Argent ».

Pour répondre à cette provocation : tous les crimes, tous les mensonges, toutes les saletés que les gens d'Eglises ont commis depuis des siècles seront inlassablement mis sous les yeux du public.

Les Libres-penseurs ne s'attaquent pas à l'enfance, pour anesthésier son cerveau ; c'est aux âmes majeures qu'ils s'adressent ; quand ils multiplient les appels à la réflexion, lorsqu'ils contestent les fantaisies des religions et affirment la fausseté de leur origine : c'est parce que c'est l'expression de la Raison, d'où découlera le triomphe de la Vérité sur les mensonges religieux et sociaux.

L'emprisonnement de *Chapin* et la menace de contrainte par corps à *René Martin*, sont une attaque indirecte au *Flambeau*, organe régional de la Libre-Pensée.

Les amis et lecteurs du journal sauront y répondre comme il convient en faisant des abonnés.

Le Comité,



Les CRIMES des COUVENTS

B. Guinaudeau, rédacteur à l'Aurore, en 1899, fit paraître, dans ce journal, une suite d'articles fort édifiants sur les « honnêtes agissements » des sœurs de la secte catholique. Oh ! il paraît qu'à l'époque cela fit du bruit. D'autant plus que, non content de mettre à jour, dans un quotidien, la lépre hideuse des hospitalières maisons pour la protection de l'enfance, B. Guinaudeau fit éditer en librairie l'intégralité de sa courageuse enquête. Le volume sortit en 1903 et connut un joli succès, tout en créant, d'une part, un mouvement unanime de réprobation chez les honnêtes gens, et en provoquant, d'autre part, des transports de rage stérile chez les défenseurs du crime et de l'injustice.

Ce livre, je l'ai... Oui, je sais, il y a presque un tiers de siècle de cela... c'est de l'histoire ancienne, mais quel qu'il soit, d'assez sot, d'assez instruit des machiavéliques combinaisons de la cléricalité se trouvera-t-il pour prétendre que le fer rouge de la réforme a été porté dans tous ces honteux abîmes, qu'il n'en subsiste plus rien qu'un désolant souvenir et que, présentement ni, tout est, dans ce milieu interlope, pour le mieux ad majorem dei gloriam ?

Je ne veux pas le croire. Alors que, primitivement, le christianisme naissant semblait devoir être le seul et le plus énergique facteur d'une rénovation absolue de la société, et être aussi le refuge, la grande espérance sociale, apolitique et religieuse de tout ce que l'Antiquité comptait de pauvres esclaves, n'est-il pas avéré maintenant, corrompu, sali par ceux là même qui s'arrogeaient le droit d'enseigner les principes moraux immuables (uniquement puisés aux sources de la Sagesse philosophique millénaire et transposés dans le cadre restrictif d'un christ illuminé et « illuminateur »), il n'est plus que l'ombre sans cesse décroissante de ce qu'il était ?

L'idéologie chrétienne, pour avoir été galvaudée par trop d'hypocrites, de criminels et de tyrans, se meurt. Elle en est à sa période de déclin : nous assistons à sa décadence, à ses derniers soubresauts, dans la pestilence de sa débauche et de son cynisme.

Qu'un Guinaudeau se révèle aujourd'hui, qui, disposant de moyens d'investigations suffisants, ait dessein d'étaler au grand jour les turpitudes, les immoralités, les « crimes » des couvents : il trouvera matière inépuisable à flageller ces faux apôtres, ces tartufes, ces soldes d'âme et de charité.

Seulement, Guinaudeau fit son enquête dans un temps où le peuple, irrité contre le clergé impoiteur et tortionnaire, attendait avec impatience la moindre occasion de culbuter les malfaisants tonarés. Le Pouvoir, à cette époque des Waldeck Rousseau et des Combes, avait semblable désir de ruiner l'hypocrisie cauteleuse des ensoutanés. Et le rédacteur de l'Aurore profita très certainement des facilités qu'il serait difficile, sinon impossible, à quiconque d'obtenir de nos jours, sous le règne de l'Union Nationale, alors que des anticléricaux des athées, se goupillonnaient à qui mieux mieux, se précipitant dans les fabriques de prières, pour baisser l'améthyste, et dans d'officiels banquets, où toutes ces démocrates et perfides canailles exaltaient la patrie, la religion et s'essouffèrent de rire en vidant force rouges bords si quelque maladroit s'avise de parler en faveur du peuple.

Mais... je m'égarer. Revenons aux « Crimes des Couvents » (Edit. Bibl. Action Sociale, Paris, 1903). Tout y est à citer. Je reproduirai seulement le plus typique. L'auteur passe en revue les établissements du « Bon Pasteur » de Nancy, d'Angers, du Mans, de Limoges, d'Annonay, de Dole, de Loos, de Reims, etc. On croit vraiment lire, à une échelle plus proportionnée à l'âge et à la médiocre résistance des pauvres victimes de la fripouillerie catholique, des extraits des Martyrs de l'Inquisition de Tarrida del Marmol.

Bref, voici : M. Turinaz, évêque de Nancy, en 1894, avait humainement (ça arrive !) cherché à supprimer les abus de toutes natures dont se rendaient coupables les religieuses de la Maison du Bon Pasteur. Celles-ci, se rebellant, et en ayant appelé à Rome, auprès du Bouddha catholique, Sa Grandeur, contrainte à se défendre devant la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, lui adressa, le 31 mars 1894, un premier mémoire. Je vous laisse à penser si cette nouvelle bataille, digne du Lutrin, dut être homérique. Passons. Il n'en demeure pas moins que M. Turinaz fut vraiment le champion d'une bonne cause, se battant courageusement et contre les harpies du B. P., et contre la Sacrée Congrégation, et contre la Croix de Paris qui s'évertuait à atténuer le mauvais effet produit par les sensationnelles révélations de l'évêque, véritable enfant terrible. Et il produisit rapport sur rapport dont nous extrayons les passages suivants :

les religieuses) à la porte sans ressources sans s'occuper de leur trouver une place... Il en est auxquelles j'ai dû donner des secours et qui m'ont déclaré qu'on voulait les entraîner dans des maisons de prostitution...
« Page 6. « Les religieuses n'ont d'autre but que de gagner de l'argent. Parmi les travaux de broderie, il est des draps de lit et linges personnels, chemises, etc... qui sont d'un tel luxe et d'un tel prix, et d'une telle facture et d'une telle forme, que, d'après des femmes très respectables que j'ai interrogées, ces draps et ces linges ne peuvent servir qu'à des courtisanes... Quelqu'un a fait à la supérieure locale des observations sur ces travaux ; elle a répondu : « Ce sont ceux sur lesquels nous gagions le plus ». Et elle n'a tenu aucun compte de l'observation. »

Ainsi, ces dégoûtantes cornettes, confites en dévotion, travaillaient pour des catins et, volontairement, faisaient naître dans l'esprit de leurs dolentes victimes des idées qui ne sont, hélas, que trop fréquentes chez les jeunes filles malheureuses ! (« Et pourquoi, ne serai-je pas moi aussi, une putain ? »)

« Page 7. « On fait travailler ces jeunes filles, continuait l'évêque, ou au moins un très grand nombre d'entre elles, chaque jour, plus longtemps que ne le permettent les lois civiles, et, quand l'inspecteur du travail des enfants demande à visiter la maison, on fait disparaître des salles de travail les jeunes filles qui n'ont pas douze ans ; on demande à d'autres de sacrifier, pendant plusieurs mois de l'année, une partie de leurs récréations, sous prétexte que le travail est pressant, et on leur fait à cette occasion des promesses que l'on ne tient pas... »

Reconnaissez vous là le facile escamotage de la gent catholique régulière ? Les inspecteurs du travail, la loi, le droit, la morale, eh bien mais... on s'en moque. Et de dieu aussi s'il le faut, puisque :

« Il faut travailler, il faut gagner de l'argent, concluait l'évêque en fin de rapport. (Page 8). Les âmes, les santés, la charité, la justice, tout est sacrifié à l'argent. »

A la suite de la publicité donnée par l'Aurore aux accusations de M. Turinaz, des témoins, les victimes, se levaient de toutes parts ; Mlle Maria Lecoanet écrivit une longue lettre que je resume, sans naturellement changer son esprit :

« Page 9. « Je travaillais de 4 h. 1/2 du matin à 7 heures du soir. La nourriture était très défectueuse : du bœuf une fois par semaine et, les autres jours, un petit morceau de lard, à midi, de l'épaisseur de 2 cm. Jamais de vin. Après 17 ans de labeur, je suis sortie sans un sou, sans trousseau, sans rien et malade. »

Mad. Marchal rescapée après douze ans de séjour au B. P. de Nancy la santé absolument minée, témoigna aussi :

« Page 16. « Nos dortoirs russelaient d'eau qui gelait en hiver. Une année, rien que dans ma classe, il est mort onze de mes compagnes. Quand nous allions à l'infirmerie, le médecin, surnommé le « boucher du couvent », nous examinait vaguement, puis demandait : « Peut-on donner tel remède ? — Non, répondait la sœur, c'est trop cher » (sic)... Le plus épouvantable est la sequestration que les religieuses infligent à leurs malheureuses victimes. »

Mad. Mélanie Laurent fut non moins formelle et fit écrire à M. Guinaudeau :
« Page 33. « Lorsque je me réveillais la nuit, je pleurais de faim... après vingt-deux ans de travail, je n'avais pas un sou et l'on ne m'avait appris ni à lire ni à écrire... Ma sœur ayant écrit pour réclamer un secours bien mérité, la supérieure du B. P. m'envoya cent sous... (sic). »

L'exposition de ces faits abominables eut un tel retentissement que la presse française entière s'en empara, et la Chambre des Députés se fit l'écho de l'indignation publique. Et ce fut le faux libéral Lemire qui... défendit les bagues du Bon Pasteur contre l'évêque de Nancy. Celui-ci maintint ses allégations et fournit les preuves ; il eut finalement le dernier mot « non parce qu'il était évêque, remarque Guinaudeau, mais parce qu'il avait dit la vérité. »

Il y eut des procès intentés par les victimes aux Parques sinistres. Les témoignages furent accablants. Pour votre édification, je tiens à reproduire quelques uns des sous-titres sous lesquels le rédacteur de l'Aurore relate les dépositions :

« Du travail avant tout. Lard doré, soupe aux cafards. C'est un péché que de se laver. Le Bon Pasteur encaisse tout. Etc., etc., etc... »

Le couvent du B. P. de Nancy fut fermé par décret présidentiel. Je ne sais s'il l'est encore, n'ayant pas eu l'occasion de m'en informer, mais il y a des établissements de la même congrégation qui sont encore toutes-puissantes en France, et, tout récemment, dans le Journal, un article peu voyant, en 3^e ou 4^e page, en vantait les bienfaits et la parfaite tenue !

Voire !
Je me suis appesanti sur le cas plus particulièrement saisissant du B. P. de Nancy, où un dignitaire ecclésiastique prêcha lui-même la croisade pour la suppression de ces enfers que Dante n'avait pas vus.
Qu'on ne se leurre pas, je le répète ;

ce n'est pas de la vieille histoire autant que la meute noire nous le voudrait faire admettre. Tout dernièrement, il m'a été donné de parler à une jeune fille de 18 ans et 1/2, atteinte de tuberculose et soignée dans un hôpital de l'A. P. à Paris. Elle sortait d'un établissement similaire à ces B. P. (Je n'ai malheureusement pas eu le temps matériel de pousser aussi loin que j'aurais voulu mon interrogatoire et j'ignore actuellement de quel autre il s'agit) ; assotée par le régime disciplinaire imposé aux pauvres orphelines de son espèce, elle travailla de 7 h. à midi et de 1 h. à 6 h. 45, soit 10 heures 45 de travail de couture par jour. Nourriture peu substantielle, jamais variée : bœuf, pommes de terre, pâtes. Ni propreté, ni la plus élémentaire hygiène. Tête couverte de poux. Elle ne touche pas un sou de salaire. Les rusées coquines emberguinées lui font miroiter qu'à sa majorité la communauté lui offrira un superbe trousseau pour lui permettre de se marier Cetrousseau, au fait, sera-t-il donné ? L'enquête de B. Guinaudeau révèle que le B. P. ne l'a pas fourni 9 fois sur 10 (ou qu'il était dérisoire de qualité et de quantité), ce trousseau, dis-je, attire la convoitise de cette pauvre gamine et, tout en détaillant, d'une voix morne et monotone, sa triste vie, elle aspire à quitter l'hôpital laïc pour reprendre le collier de misère. Que ti-til bien empaumée, pauvre gosse ! Tu n'auras pas de trousseau. Avec l'argent tu y rapportes à tes sœurs, on achètera, sans doute, une nappe d'autel pour une quelconque vierge ou pour honorer un cœur élevé à la haute dignité de gris-gris national !

Non, il n'y a rien de changé. Le prétre ne règne plus officiellement, mais il a la main mise sur les cerveaux et sur toutes les entreprises. Il travaille dans la coulisse ; démasquons le !

Et puis, que voulez vous que fasse le Pouvoir, alors qu'il est le pourvoyeur de ces « maisons closes », et qu'il autorise, dans certains de ses organismes créés pour le sauvetage de l'enfance, l'exploitation matérielle de la pauvre jeunesse, sans se préoccuper le moins du monde de son relèvement intellectuel et moral, ainsi qu'il m'a été donné de le constater récemment dans l'Isère ?

Religions, Clergés et Pouvoirs sont néfastes.
Quand pourrions-nous nettoyer les écuries d'Augias ?

GAVARD Peepo.

Pour supprimer ce crime : La Guerre

J'ai assisté, ces jours derniers, à une conférence de M. Henry Dermont, avocat à la Cour d'appel de Paris et président fondateur de l'Union Universelle pour supprimer ce crime : La Guerre.

Notre éloquent orateur, aux allures de guignol, nous fit un brillant exposé de son point de vue, son point de vue d'avocat, bien entendu. J'ai pu remarquer que M. Dermont avait une foi aveugle en la S. D. N. pour supprimer la guerre, mais à condition que le peuple veuille bien lui servir de pontin.

Il demande avec énergie à l'opinion publique de nommer des délégués comme lui à cette S. D. N., avec pleins pouvoirs d'y instaurer :

1° Un Sanat international qui aura pour mission de régler le désarmement des peuples ;
2° Un conseil juridique international qui aura le pouvoir de condamner ou de prendre des sanctions contre les peuples qui auront commis des infractions à la loi de désarmement.

3° Ce qui serait plus pacifique (?), une police internationale qui fera respecter le dit règlement par la force (il la faudrait plus forte que l'armée !)

4° Des commissions de contrôle dans les usines et manufactures, ainsi que dans les carrières de minerais et produits chimiques qui servent à la fabrication d'engins meurtriers, sans compter les banques et les toasts avec les exploités !

Voilà tout ce que notre cher orateur, camlot à la solde des capitalistes, trouve nécessaire pour la suppression de la guerre. C'est la conclusion d'un serment qu'il fit sur le champ de bataille, qui devait être loin des lignes du front sanglant !

Notre cher avocat n'a pas hésité à nous entretenir longuement sur son dévouement désintéressé pour la sainte cause, en Allemagne principalement, où, d'après lui, on le considère comme un nouveau Christ. On le reçoit à bras ouverts aux accents de la Marseillaise. Il aurait même reçu un appel pour se rendre en Bavière, le seul pays qui lui soit resté hostile jusqu'à ce jour.

Je considère M. Dermont comme un homme dévoué, même courageux pour l'accomplissement d'un travail inutile qui lui fait exposer de telles bêtises dans toute l'Europe, excepté en Russie, car, de ce pays, il n'en a pas causé. Il faut croire qu'il est bien d'accord sur l'armée rouge, la guépéou et toutes les souffrances qu'endurent ce pauvre peuple, pour l'instauration d'un tel régime international.

Maintenant que M. Dermont nous a bien fait connaître son point de vue d'avocat, je me permettrai d'exposer le mien, celui d'un exploité. Il ne sera pas long, mais je prouverai, quand même, qu'il n'y a pas besoin de tant de discours pour supprimer la guerre ; ce qu'il manque, c'est de la volonté.

Du projet Dermont, je supprime cette bande de parasites qui siègent à la S. D. N. et toute cette armée de flics qui ne sert qu'à provoquer les peuples.

La S. D. N. étant devenue inutile, « ça commença par faire diminuer le chômage pour les malades ». Pleins pouvoirs au peuple pour pouvoir démolir les casernes, les églises, les manufactures d'armes et produits chimiques, l'aviation et la marine de guerre.
Que de bras reviendraient alors au tra-



Gurieux procès

Comme des vautours prêts à fondre sur leur proie, les prêtres, pour s'emparer de l'enfance, ne reculent devant aucun moyen.

C'est ainsi qu'à Pouan, en mai dernier, après avoir arraché le consentement de la mère, l'abbé Blanchard baptisait une fillette de 7 ans, Mlle Bassereau. Le père, un instituteur en retraite, mis au courant du fait, demanda des comptes au curé, devant la Justice.

Le tribunal de Poitiers, venant d'examiner l'affaire, a rendu un jugement dont voici le passage essentiel :

« La puissance paternelle étant absolue et sans contrôle quant au droit, pour le père de famille, de faire administrer les sacrements de l'Eglise, il est certain que l'abbé Blanchard a commis une faute en baptisant Nancette Bassereau en cachette, sans l'assentiment du chef de famille qu'il savait libre penseur ; c'est là un abus du pouvoir qu'il tient de son sacerdoce, et un acte illicite qui a été de nature à porter atteinte au droit du père ; la demande en dommages et intérêts de ce dernier est recevable et bien fondée. En conséquence, l'abbé Blanchard est condamné à 500 fr. de dommages et intérêts envers M. Bassereau. »

Les gens de cœur blâmeront comme il convient le lâche procédé du tour sur, qui appartient, chacun le sait, à la catégorie des fameux « persécutés ».

L'expédition Nobile

Il reste avéré, malgré les efforts de certaine presse à... atténuer les lamentables résultats de la scandaleuse expédition de l'« Italia » au pôle nord, que le général Nobile était un incapable à qui il manquait même, d'après l'explorateur d'août Peter Frænchen, la plus élémentaire des expériences.

Ce fameux général fasciste aura beau se faire interviewer, établir à sa façon rapport sur rapport, il ne restera pas moins vrai que, en détresse sur une banquise — par sa faute — avec une partie de ses compagnons, il s'est révélé, au monde angoissé, comme un triste sire en acceptant d'être secouru le premier, et en abandonnant ainsi ceux dont il était cause de la situation périlleuse.

Il est vrai que s'il se fut agi d'un attentat contre une maison du peuple ou un journal d'avant-garde, il aurait, sans risque aucun, pu nous montrer toute la mesure de ses talents !

Qui l'eût cru !

Donc, ce grand incapable de Nobile, malgré les désastres qui s'accablent grâce à lui — retrouvera-t-on les Amundsen et autres Gaidard ? — a fait publier que le sort tragique de l'« Italia » ne doit pas faire oublier l'importance mondiale de l'expédition qui aurait atteint, en grande partie, les buts scientifiques qu'elle se proposait. Tout le programme aurait été réalisé, à l'exception des travaux océanographiques, etc...

Notant que ceci est dit pour atténuer sa responsabilité et pour faire oublier sa forte belle muserie, on reconnaîtra bien, dans ces propos, le cynisme et le bluff particulier aux fascistes !

Le seul acte que cet ineffable Nobile ait semblé réussir, c'est le lancement de la... croix remise par l'homme blanc du Vatican, pour marquer sans doute l'emplacement du futur palais des papes au pôle !

Le frère du dictateur sanglant, M. Solini, n'est pas tendre, dans le Popolo d'Italia, pour le général, et des savants ont réfuté catégoriquement l'utilité de l'entreprise.

Alors ? La seule réalisation de ce prétentieux, c'est la mort affreuse, dans les solitudes glacées, des hommes qui ont été assez fous ou vaniteux pour l'accompagner.

Au fou !

En Amérique, des déséquilibrés, jaloux des exploits de mabouls européens, viennent de donner la mesure de leur triste aliénation mentale en dansant pendant 481 heures !

Parmi les concurrents, nous disent les dépêches, certains, dans un état grave, durent être transportés d'urgence dans des cliniques.

Cela ne nous étonne guère d'un pays où la presque totalité des habitants resta indifférent devant l'assassinat des deux innocents Sacco et Vanzetti.

Quel culot !

Dernièrement, les inspecteurs de police ont arrêté un curé italien, Angelo Tabarini, qui, depuis une douzaine d'années, exerce les fonctions de prêtre de secours à la paroisse St. Etienne, à Nice.

Il a reconnu avoir délivré des cartes d'identité à des compatriotes fuyant la dictature fasciste, en s'adressant au service utile !

Plus de chômage, plus de femmes à l'atelier et diminution des heures de travail.

Quant au nouveau Christ, il aurait un travail plus précieux à faire dans son propre pays avant d'aller bavarder chez les voisins.

Simplement de donner l'exemple en désarmant intégralement son propre pays et en supprimant les frontières.

Voilà, que je connaisse, le seul et unique moyen de supprimer la guerre, et alors, seulement, la Liberté, l'Egalité et la Fraternité ne seront plus des vains mots.
Un Canut.

crétaire de la mairie de Drap (Alpes Maritimes).

Interrogé, le fonctionnaire en question avoua que, moyennant 5 fr., il délivrait des récépissés au catichon, lequel escroquait ensuite ses victimes en exigeant d'elles des sommes variant entre 50 et 200 francs.

Voilà un prêtre de secours dont la charité chrétienne se manifestait sous une forme éhontée d'exploitation !

Vétusté

La Chambre, dans sa séance du 5 juillet, a adopté, sans discussion, un projet maintenant en fonction les juges de paix arrivés à l'âge de 75 ans sans avoir droit encore à la pension d'ancienneté.

Notre ami, le médecin, nous assure qu'après cet âge bien peu d'hommes jouissent de la plénitude de leurs facultés mentales.

Et, pourtant, Dame Justice est quelque peu boiteuse et demande à être rajournée.

Laitité ?

Le Journal Officiel du 2 mai a publié le décret suivant :

Article premier. — Les traitements des amoniers fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine, fixés par le décret du 5 mai 1926, sont modifiés comme suit :

1^{re} classe 20.000 francs
2^e — 18.000 —
3^e — 16.000 —

Art. 2. — La répartition des amoniers entre les diverses classes doit être telle que la dépense totale pour l'ensemble des intéressés n'exécède pas celle qui résulterait du traitement moyen.

A titre transitoire, les amoniers actuellement en fonctions seront tous rangés dans la 2^e classe (18.000 fr.).

Art. 3. — Les améliorations de traitement résultant de l'application du présent décret auront leur effet à partir du 1^{er} août 1926. [Fin de l'appel.]

Ces forts émoulements, l'école confessionnelle fonctionnant en Alsace et Lorraine, l'ambassade au Vatican sont-ils bien le fait d'une République laïque ?
Mais Marianne-la-Pie n'a d'œilades que pour le noir corbeau !

Souviens-toi du passé !

Petit poème pour rire un brin :
Mon Dieu, je vous prie à genoux,
Effacez de mon cœur les choses de mon âge,
Donnez la fraîcheur de l'ombre et de l'eau
A ma parole en toutes choses.
Que de votre paix, comme en un tombeau,
Une fleur d'oubli soit éclose.
Sur ma lèvre, ainsi que sur un ruisseau,
Je penche, un moment, cette rose.
Arrachez mon esprit rivant de son lincoln,
Mortifiez ce corps qui se souvient d'un autre.
Faites-moi pur, faites-moi bon, faites-moi vertueux
Et donnez-moi, mon Dieu, la force d'être seul.

VAILLANT-COUTURIER.

(La Visite du Berger.)

Depuis, le Couturier a fait vaillamment du chemin ce dont, au seul point de vue antireligieux, nous ne trouvons rien à redire.

Bas le masque

Comme il faut entretenir le culte des grands capitaines et partant, l'esprit chauvin, Poincaré le Macabre a inauguré dernièrement la statue du maréchal Foch.

Pareil à tous ceux de son acabit, ce guerrier au cœur sec n'est pas un surhomme et ses succès proviennent uniquement de circonstances favorables. Oyez ce que Jean de Pierreux écrit à ce sujet, dans « Plutarque à menti ».

On comprend qu'il faille, pour appliquer la méthode de l'offensive en largeur, disposer d'une quantité de matériel considérable et d'une grande supériorité d'effectifs. Nous avons réalisés les deux conditions seulement au milieu de 1918. Il était impossible de l'appliquer avant. L'action de Foch, si vous la placez en 1917, avec les mêmes principes et la même ardeur, ne peut qu'aboutir à une autre aventure Nivelle.

Ainsi se trouve dénoncé dans le cas particulier de Foch, le prétendu génie de ces massacreurs d'hommes que tout être vraiment humain méprise.

La cruauté divine

A Ninove, en la paroisse de Sainte Thérèse, l'église en construction s'écroule, ensevelissant cinq ouvriers juchés sur un échafaudage. L'un des hommes est tué sur le coup et les quatre autres sont grièvement blessés.

C'est, sans doute, que Dieu a soif du sang des martyrs !

Le clergé italien revendique

Cinq mille prêtres italiens ont adressé une pétition au pape, dans le but d'obtenir l'autorisation de revêtir des habits civils de couleur noire.

Si le puissant manitou accède à ce désir, les sans-soutanes perdront, certes, de leur prestige, mais ils récupéreront ce désavantage en narguant le qu'en-dira-t-on et en prenant de petites libertés que le vêtement civil couvrira.

Que ne demandent-ils pas aussi l'autorisation de contracter mariage ! Car, n'est-ce pas, les petits enfants de Bégard, Erdeven, Caudan, Hennebon et d'autres demandaient à être respectés !

Édifiant !

A Thiescourt, dans les régions dévastées, une soumission est faite dans l'intention de rebâtir la mairie et le presbytère. Le montant approximatif des travaux à exécuter s'élevait ainsi sur l'avis d'adjudication :

1^{er} lot. — Presbytère : 169.379 377
2^e lot. — Mairie : 64.477 18

C'est qu'il faut une demeure princière pour ces messieurs du clergé.

En passant



BREST

AU VOLEUR ! — Le plumitif qui pond le Bulletin de la Dépêche de Brest mettait en relief, dans son papier du 9 juillet, la facilité avec laquelle notre dictateur Poincaré — si avare des deniers publics pour les travailleurs — sait caser les amis de ses amis et certains parlementaires vernis par le suffrage universel. Un ancien général est bombardé trésorier-payeur de la Nouvelle-Calédonie, tandis qu'un genre de Sarraut est affligé d'une... fonction analogue.

Voilà des gens qui ne foutent jamais les pieds dans les colonies, dont ils sont les hauts fonctionnaires, mais dont l'unique travail consistera à passer tous les mois à la caisse.

Le plumitif du Bulletin s'élève avec modération contre ces scandales, couverts par l'honorabilité de Poincaré ! Bien entendu, le même journaliste élève une protestation indignée quand il s'agit d'un mince délit commis par un ouvrier ou... un petit fonctionnaire.

Cet aveu de grosse rapine vient encore renforcer notre conception à l'endroit du régime bourgeois. De fond en comble, il pourrit par la gabegie, le vol, les concussion.

Ils sont des milliers dans les doigts crochus puisent à volonté dans les caisses de l'Etat. Peu lui importe à toute cette tourbe, la classe ouvrière n'est-elle pas là pour les remplir !

SERAIT-IL COLLECTIONNEUR ?

Est-il vrai qu'à une réunion des Blessés du Poisson et Chirurgiens, tenue à Quimper, le citoyen Th. Kerdran, petit moultou bolchevick brestois, ayant cru devoir intervenir contre les rapports de la Fédération avec Marin, ministre des Pensions, et ayant apporté à cette intervention toute la mauvaise foi qui le caractérise, eut le don d'écourcer la salle et d'énerver à un tel point un bon bougre de mutilé, que celui-ci lui allongea une magistrale paire de gifles — que Kerdran encaissa avec le courage que chacun lui connaît — en le priant de les porter à Staline !

Si c'était vrai, le Kerdran en question serait un collectionneur peu ordinaire de... giflottes !

Allons, souhaitons pour lui et le prestige (!) du rayon qui éclaire la cellule du bolchevisme brestois, que nous avons été induits en erreur !

LES C...IES DE L'OUEST ET AIRI

Dans la feuille à Trochu, en date du 20 juillet, un de ses enfants de cœur brestois, l'hilarant Bidard, n'a trouvé rien de mieux que de nous annoncer, comme datant de la veille, l'arrestation de Joseph Chapin, en la bonne ville de St-Etienne.

Il nous plait de rappeler une fois de plus l'inégalable bêtise des malheureux salariés du marchand de morues d'Ille-et-Vilaine.

Chapin était arrêté depuis déjà un mois, et non à Saint-Etienne mais à Lyon, quand le Bidard croyait faire une surprise à ses lecteurs dans son papier hygiénique.

Le plus rigolo, c'est que le même Bidard, prenant sans doute son désir pour une réalité, annonçait en même temps l'arrestation de René Martin.

Ce galimatias est pour résultat de faire bien rire les gens qui vivent, non sans surprise, René Martin aller et venir en pleine liberté.

A part cela, Trochecu, son Bidard et sous-Bidard, sont les amants de la vérité et rien que de la vérité !

Quelle bande de C...urieux, mal informés !

ERDEVEN

L'AFFAIRE LE BOLLAY. — On sait que la presse cléricale a fait la conspiration du silence autour de cette scandaleuse affaire.

Les défenseurs du prêtre-satyre, selon une méthode souvent employée par MM. les ob-curantistes, veulent le faire passer pour fou.

Soulignons ici que la plupart des enfants ont regagné l'école libre. Les parents ont, sans doute, peur de représailles, ce qui prouve la puissance de la pression cléricale dans les campagnes bretonnes.

Il paraîtrait aussi que le curé d'Erdeven a voulu envoyer tous ses fidèles faire pénitence à St-Anne d'Auray.

Car c'est bien de leur faute si l'abbé-instituteur Le Bollay aimait trop les petits garçons, n'est-ce pas ?

O, Bêtise humaine !

VANNES

SABRE ET GOUPILLON. — Le Rappel du Morbihan nous apprend qu'à la procession de la Fête-Dieu, un groupe de militaires (la garde du Très-Saint Sacrement, parait-il), conduit par deux sous-officiers du 512^e R. C. C. suivait le dais.

Il y avait 112 militaires dans le cortège religieux.

Une brochure cléricale : Le Lion, rédigée et vendue par des soldats circule dans les casernes.

L'armée serait-elle aussi au service des raticons ?

PLEURTUIT

HUMOUR DE SACRISTIE. — Le numéro de juin du Bulletin Paroissial de Pleurtuit publie le gentil mot que voici : Elle — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami. Ne pourrions-nous nous procurer un âne ?

Lui. — Ne suis-je pas là, ma chérie ? Appuie-toi sur mon épaule !

O, inspiration divine qui fait pondre de pareilles « âneries » au rédacteur de la pieuse feuille !

ROCHFORT

Nous empruntons à l'Indépendant de Saintes l'amusante information suivante alertement contée par le spirituel Béju :

UN DRAME PASSIONNEL. — C'est celui qui a eu lieu à Rochfort, ces jours-ci, mais qui n'a, fort heureusement, motivé qu'un immense éclat... de rire.

A Rochfort, en effet, comme à Saintes et comme dans toute la région, un suppléant du célèbre abbé Belhémé, l'en... de toutes les publications gauloises, l'abbé Berger (rien du député girondin qu'au contraire la gauloiserie n'effraie pas) est venu faire des conférences...

Mais si, à Saintes, il s'est borné à la propagande par la parole, à Rochfort il a fait mieux.

Il y avait en effet — et il y a encore — au coin de la place Colbert et de la rue Audry, un magasin de corsets et, dans le magasin, une petite femme en cire, qui montre avec un sourire aimable le modèle de ceinture élastique à 99 fr. 55 recommandé par la maison.

Ju-qu'à présent, elle n'avait offusqué personne ; mais l'abbé Berger, lui, n'ayant pas trouvé dans les kiosques à journaux d'images suffisamment décolletées pour exciter son ire, a repéré immédiatement la dame en cire et a fait irruption dans le magasin pour réclamer, de l'honorable commerçant en ceintures élastiques, le retrait de cette dame dont le costume léger était « attentatoire » aux mœurs (?)

Comme bien vous le pensez, le négociant a rigolé d'abord, après quoi il a conduit avec un gracieux sourire ce client à rebours, qui a fi et prononcé une seconde offensive par les dames catholiques, offensive qui n'a pas eu plus de succès.

Et la femme en cire est toujours à son poste ; avant, personne n'a remarqué plus que d'autres mannequins de cire ; aujourd'hui, tout le monde va la voir... C'est donc une excellente réclame pour le commerçant qui, au fond, remercie le digne abbé. Mais c'est égal... si celui-ci veut continuer sa croisade cet été, et qu'il passe par nos plages de l'Océan, il aura de quoi faire, si il veut pourchasser sur le sable toutes les baigneuses en maillot de bain qui y lézarderaient au soleil !

MARCO-EN-BAREUIL

Pour l'édification de M. l'abbé Desgranges et de ses ouailles

Qu'ont-ils réalisé, les anarchistes ? Rien ! Telle fut la conclusion de l'abbé Desgranges, à la contradiction apportée par les anarchistes-communistes, lors d'une conférence qu'il fit, dans le Nord, en 1927.

Certes, pas grand chose, dans l'immense domaine social, n'a été réalisé jusqu'à maintenant par les anarchistes.

Pourtant, dans maints endroits, on a pu et on peut relever, à l'actif des anarchistes, des gestes qui, accomplis sans éclat, certes, viennent cependant renforcer leur magnifique idéal et prouver qu'ils peuvent être des réalisateurs.

Il existe, à Marcq-en-Bareuil, une famille ouvrière très éprouvée. Cette famille est composée de six enfants, dont l'aînée, âgée de seize ans, est une jeune fille aussi courageuse que gentille.

La mère, depuis plusieurs mois, est en traitement dans un asile d'aliénés, atteinte de crises nerveuses, contractées par suite de maternités successives.

Le père, transféré dans un hôpital de Lille, pour y subir une opération, y séjourne depuis plus de quinze jours.

Seule, l'aînée doit subvenir à l'entretien de ses petits frères et sœurs. Mais avec quoi, puisque aucun salaire ne rentre plus ! C'est donc la misère la plus noire qui va s'installer à ce pauvre foyer ! Qui sait, c'est peut-être la mort ?

Non, car la solidarité chez les gueux n'est tout de même pas un vain mot et, en particulier, chez les compagnons anarchistes. Un de ceux-ci, déjà pourtant très chargé de famille et ne touchant qu'un salaire lui permettant à peine de joindre les deux bouts, a, sans hésiter, adopté, logé, nourri cette autre famille de déshérités.

Ceci, M. l'abbé, vous prouve que les anarchistes sont bien capables de réaliser dans votre société gâtée, dont vous êtes un défenseur et dont vous vivez avec la bourgeoisie, qu'abrute de magnifiques demeures et châteaux ; fortunes scandaleuses qui ont été réalisées par l'exploitation sur la classe ouvrière.

Quand un malheur frappe une famille ouvrière, la solidarité se manifeste encore et uniquement chez les ouvriers ; toujours au premier rang, on trouve les compagnons anarchistes.

Et vous, prêtres, qui prêchez la fraternité, vous êtes les complices de tous les possédants, de tous les tyrans. Un jour viendra bien où le peuple, ayant avec lui les anarchistes, saura réaliser, par la Révolution, en balayant tous les privilèges, et en instaurant une société dont l'organisation permettra à chacun de manger à sa faim et de goûter la joie de vivre.

MIGNON Henri, Groupe « Les Amis de Germain » et de l'Association Fédéraliste.

Si un apôtre revenait !

Prædicatæ evangelium omni creaturæ (prêchez l'évangile à toute créature), a ordonné Jésus. Et, comme un millier de païens n'avaient pas entendu la sainte parole, les aôtres se dispersèrent de par le monde, trouvant partout des temples consacrés aux anciennes divinités. Ils prêchèrent avec foi, dirent : « Aimez-vous les uns les autres. — Faites le bien pour le mal. — Pardonnez et vous serez récompensés ». Ils furent cru des multitudes et les temples furent renversés.

Car ces hommes inspiraient confiance, acceptant tout pour défendre la bonne cause, en vrais disciples du grand anarchiste. Symbole de sagesse et de pauvreté, ils ne voulaient que le bonheur du peuple.

Si un de ces apôtres revenait, que penserait-il des mensonges ainsi que des richesses des modernes tartufes ? Il resterait stupéfait devant les églises et cathédrales qui dépassent, en magnificence, les temples d'autrefois.

Mais Jésus est né dans une étable, s'écrierait-il avec douleur !

Eh, quoi ! nous avions démolis les temples et vous rebâtissez des églises ; rappelez-vous que si nous avions voulu parler du haut des chaires, nous aurions prêché en vain. Nous allions partout où nous trouvions du monde, jeter la bonne semence. Mais à vous, hypocrites qui prétendez être nos successeurs, je dis :

« Escrocs, vous proclamez Dieu pour abrutir et entôler le peuple ! Que vois-je dans vos églises ? Des curés chamarrés, évoluant autour d'objets inutiles mais d'une valeur inestimable ! Des troncs et plateaux portant des inscriptions baroques : « au S. C. de Jésus », « au cochon de saint Antoine », etc., etc. »

Et l'apôtre, continuant, dirait au curé : Vous aimez les richesses, cependant que le Christ, montrant l'exemple, vivait misérablement. Avec un argent, acquis sur l'ignorance humaine, vous jouissez des biens de ce monde, en bafoyant et usant de pauvres créatures enfermées, sous prétexte de piété, dans les cloîtres et les couvents !

Votre religion, bâtie sur le mensonge, est tellement stupide que des gens de bon sens ne sauraient croire en elle.

Dans cette France où le régime vous donne les libertés qu'ont les autres citoyens, vous criez constamment à la persécution et, à force de ressasser ce grossier mensonge, vous avez réussi à grouper, dans une « Union Catholique » dirigée par le général-capucin de Castelnaud, de pauvres dupes qui acceptent vos inepties.

Chacun sait que le but de cette organisation de combat est la ruine de l'école laïque et son remplacement par l'école confessionnelle dont les maîtres, soigneusement sélectionnés, s'ingénieront à abrutir l'enfance en lui inculquant l'histoire « bienfaisante » de l'Eglise, tout en lui cachant les horribles forfaits accomplis au nom de la religion.

Voilà, par exemple, dans un bulletin paroissial, les explications d'un curé :

« Le St Barthélémy, massacre en masse des protestants, réglé, ordonné, dont les clochers donnerent le bruyant signal. — L'Eglise n'y est pour rien, les catholiques n'ont rien fait de mal, les protestants s'égorgeaient entre eux. » Crime politique, ajoute-t-il. Oui, crime pour servir la politique de l'Eglise, crime qu'elle recommencera demain, si elle s'en croit la force, sur la personne de tous ceux qu'elle considère comme ses ennemis.

Le chevalier de la Barre, condamné à mort pour avoir commis le sacrilège de ne pas saluer une procession — L'Eglise n'y est pour rien, mieux même : l'évêque d'Amiens faillit le sauver et, s'il fut exécuté, « ce fut par les soins du Parlement qui représentait le laïcisme d'alors. » C'est pourquoi ils ont fait enlever sa statue à Paris. Avec d'autres cyniques allégations, la canonisation de Jeanne d'Arc, leur plus célèbre victime, s'explique.

L'exécution de l'Espagnol Ferrer, victime de la religion dont il combattait la nocivité en fondant des écoles de progrès, étant par trop récente, on n'essaie pas de nier le fait. Par une simple échappatoire, on oppose les soi-disant trois millions de victimes du bolchevisme tandis qu'on a soin de taire le nombre de victimes de la Sainte Inquisition pas plus qu'on ne parle de la responsabilité du clergé dans la dernière grande boucherie qui anéantit 12 millions de vies humaines.

Sans nier l'assassinat de Sacco et Vanzetti, on constate qu'on a fait autour de leurs noms plus de bruit que pour le problème mexicain : la république mexicaine, ne voulant pas subir le sort des anciennes colonies espagnoles, ruinées par la vermine religieuse, a décrété les lois laïques contre lesquelles les catholiques de la bas, les armes à la main, se sont insurgés. Là encore, le seigneur de la Celle, criant vengeance pour les fanatiques, passe sous silence les malheureux qui tombent aussi sous leurs balles.

N'est-ce point là, dans ces exemples, la marque abrutissante de l'enseignement religieux ?

N'oubliez pas que les noirs corbeaux se sont rendus sur le champ de bataille, non pour y porter la parole du vrai Christ, mais pour se battre et stimuler l'ardeur guerrière, tout en gardant l'espoir que, du cataclysme, sorte le règne du fantôme de Rome dont la robe blanche est tachée de sang. Une fois de plus leurs sombres projets n'aboutirent qu'à marquer, dans l'histoire humaine, leur participation au grand crime, eux qui, logiquement, auraient dû mener, dans tous les pays belligérants, une fructueuse action contre la guerre.

Non, vous ne dominerez jamais les hommes libres et conscients qui s'élèvent contre vos agissements, et si un apôtre revenait, il serait avec nous pour combattre l'imposture religieuse et pour protester contre l'infamie des lois !

E. DEFÈCHE.

La Voix DE TRAVAILLEURS



COMME LES CORBEAUX !...

Les prêtres sont attirés par l'odeur de la mort ; aussi impudents et voraces que ces noirs oiseaux, ils s'acharnent sur la dépouille de ceux qu'ils considèrent comme leur proie et il faut, comme les corbeaux, la menace de la trique ou du fusil pour les en éloigner.

Le dimanche 8 juillet, nous avions la douleur d'accompagner au cimetière notre bon camarade Brioux, secrétaire de la section des Charpentiers en Fer, ancien secrétaire de la S. U. B., de Lyon.

Notre camarade était mort, victime d'un accident du travail ; il avait fait une chute de onze mètres et avait eu le bassin et les jambes broyées. Admis à l'hôpital St-Luc, il y décédait quelques heures après.

Les « bonnes » sœurs, propriétaires de cet hôpital, ont l'habitude d'imposer la présence d'un prêtre aux obsèques de ceux qui meurent dans « leur » maison ; aussi, au moment de la levée du corps, vîmes-nous apparaître le raticchon en surplus, accompagné d'un enfant porteur d'une croix.

Poliment, d'abord, nous fîmes remarquer au marchand d'illusions que, notre camarade étant libre penseur, il ait à aller exercer ses talents ailleurs. Mais cela ne faisait pas l'affaire de notre homme qui commença à réclamer la famille. Comme celle-ci était absente, il voulut exercer son ministère.

Malheureusement pour lui, les camarades lui signifièrent qu'ils s'opposeraient, même par la force, à ce qu'il accompagne le convoi. Sentant probablement que le Bon Dieu ne lui donnerait pas la force nécessaire pour nous résister, notre bonhomme nous proposa ceci : « J'irai dire l'absout en cachette et je m'éloignerai par une autre porte ! »

Cette fois, il lui fut signifié vigoureusement d'avoir à déguerpir. Il s'y résigna ; mais une vieille béguine, qui avait assisté à la scène, ne put s'empêcher de nous dire que nous étions de mauvais camarades, prétendit-elle, Brioux avait repris connaissance au dernier moment et avait accepté le raticchon !

Or, nous savions par le médecin que notre malheureux camarade était mort dans le coma. Nous fîmes remarquer à l'épouse de Jésus qu'elle proférait un mensonge ; mais, que, vu l'invention, son divin maître lui pardonnerait certainement. De rage, la bru de Saint-Joseph fit rentrer tous les convalescents qui se trouvaient dans la cour ; elle ne voulait pas qu'il assistât à cette abomination : un enterrement sans prêtre !

Cet incident démontre à quel point ces gens sont cyniques ; nul doute en effet, que s'ils se fussent trouvés devant des gens sans caractère, ils ne soient parvenus à leurs fins. Et cela eût fait un libre penseur de plus de converti au moment suprême !

E, dans toutes les circonstances de la vie, il en est ainsi ; par la force, par la ruse, ils s'imposent, ils s'insinuent. Comme nous connaissons leurs buts, comme nous savons de quoi ils sont capables, nous n'avons pas à hésiter : il faut les faire déguerpir, même à coups de bottes. Si pareille aventure leur arrivait plus souvent, ils y regarderaient à deux fois et si, animés d'un saint zèle, ils insistaient et que leur sacré derrière sorte endommagé de l'aventure, ils auraient toujours la ressource d'offrir leurs souffrances à dieu. Nul doute que cela lui serait infiniment agréable !

LA PREUVE

L'Ouvrier du Text le nous fournit la preuve que les lois en faveur de l'ouvrier sont faites pour être violées, en nous dressant l'état des contraventions relevées par l'Inspection du Travail à un gros industriel du Nord :

En octobre 1927 : 48 contraventions au Code du Travail ; en décembre : 411 ; en janvier 1928 : 135, soit 294 en l'espace de trois mois !

Et le journal syndicaliste fait ressortir que les tribunaux compétents n'ont pas encore jugé le délinquant.

LE COIN DES ENFANTS

Bêtise religieuse

Alain — 7 ans — « Maintenant moi je « vas » au « catéchisme »...
— Qu'est-ce qu'on t'a appris Alain ?
— Ma prière...
— Et tu sais bien ta prière ?
— Oh oui !
— Est-ce en breton ou en français que t'on t'a appris cette prière ?
— En breton !
— Récite-moi ta prière pour voir si tu la sais bien...
Et Alain de réciter rapidement, en perroquet fidèle.
— Not' - père - fils - soit-il !... heu... heu... Je ne sais plus bien !
— Eh bien, est-ce du breton ou du français Alain ?
Résultats, haussements d'épaules...
— « Moi sais pas ! »
Evidemment !

Alain est un petit campagnard que je retrouve de temps à autre, et nous sommes bons amis. Il y a un an qu'il va à l'école et il comprend déjà bien le français. Jusqu'ici, tout ce que son maître lui avait appris en français si l'avait vu et compris. Rien de drôle qu'il ne sache pas distinguer si ces âneries incompréhensibles sont prononcées en français, en breton, ou en tonkinois !

Bêtise religieuse ! Abrutissement des gosses !

Syndicalisme

& Religions

Je ne conçois pas et je ne peux pas concevoir qu'il y ait un syndicalisme chrétien, parce qu'il m'apparaît que ces deux mots sont l'opposé l'un de l'autre.

Qu'est le Syndicalisme ? Qu'est la Religion ?

Le Syndicalisme est la concrétisation de l'esprit de révolte chez un travailleur. En effet, si le travailleur se décide à s'unir à d'autres travailleurs de sa corporation, c'est qu'il juge que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des républiques, c'est qu'il s'aperçoit que, malgré qu'il travaille d'arrache-pied du matin au soir et d'un bout à l'autre de l'année, il n'arrive pas à se sustenter, ainsi que sa famille, et l'esprit de révolte se réveille chez lui. Il aspire à un peu de mieux-être ; il désire voir sa famille et lui s'asseoir au banquet de la vie, jouir de toutes les belles choses qui agrémentent l'existence : voyages, vacances à la campagne, théâtre, cinéma, concert, visite de musées, etc... De ces aspirations naît cet esprit de lutte qui anime le Syndicalisme, elles lui donnent un idéal que les travailleurs, même les moins instruits et les plus frustrés, comprennent, elles les incitent à se révolter pour acquérir des améliorations à leur moderne esclavage dans le but de se rapprocher le plus possible de cet idéal.

La Religion, c'est la concrétisation de la résignation, de l'humiliation, de l'aplatissement, de tout ce qui est vil et bas. Les Religieux disent : « Plus vous serez malheureux sur cette terre, plus vous serez heureux dans l'autre monde ».

Il n'est pas possible à un travailleur qui a un idéal semblable de se révolter ; plus il se résignera, plus il se laissera honteusement exploiter, plus il trimera, et plus vite son idéal sera réalisé. Alors, à quoi bon de se syndiquer chrétiennement ! C'est renier la religion pour un chrétien que d'adhérer à un syndicat chrétien ; cela ne peut exister, et si certains religieux ont l'air de s'intéresser au syndicalisme, c'est tout bonnement pour essayer, comme certains politiciens de gauche, de s'en emparer et de le faire dévier pour leur profit.

Or, si le syndicalisme veut être, il faut qu'il soit fédéraliste. Se réclamant de la Charte d'Amiens il doit éliminer, le plus rapidement possible, et les religieux et les politiques.

Le Syndicalisme doit être vigoureux, combattif, énergique, être toujours sur la brèche, les travailleurs ayant toujours quelques revendications à faire valoir ; à cette seule condition, il peut se développer, s'étendre et acquérir une force telle, qu'il pourra, sans tarder, jetant bas toutes les religions, prendre, dans la société, la place qui lui revient, c'est-à-dire, la première.

Jean TRÉGUER.



LE LIBERTAIRE

Le numéro, 50 centimes
72, rue des Prairies, 72, Paris (20^e)
Dépositaire, Brest : Jean Tréguer,
Maison du Peuple, Bois de Boulogne

Le Combat Syndicaliste

Tous les syndicalistes-révolutionnaires lisent le journal de la Confédération Générale du Travail, Syndicaliste-Révolutionnaire

86, Cours Lafayette, Lyon
Abonnements : 1 an, 8 fr. Le n^o, 35 c.

« Plus loin »

Revue mensuelle, n^o, 35 c.
Librairie Crémieu, 11, rue de Clugny
Paris (5^e)

RETOUR DES BANOS

La tyrannie des Prêtres, par René Martin
Pièce antireligieuse en 3 actes
1 fr. 50

La Société Libertaire

par Georges Bastien
En vente au Flambeau, Brest
ou à Germain, 12, place Fauvel, Amiens
Le n^o, 0 fr. 70 franco

La Révolution russe

en Ukraine
par le camarade Nestor MAKNO
Tous les militants, sans distinction, soucieux de s'instruire et se documenter sur la révolution russe, voudront lire ce livre d'un intérêt primordial en vente au Flambeau, l'exemplaire, 5 fr. ; franco, 5.50

Le Gérant, R. MARTIN.

IMPRIMERIE POPULAIRE, Brest